



## **Autoresilie.fr, Le partenaire des résiliés**

Un récapitulatif des principales causes des résiliations d'assurance.

### **Assurance auto résilié : Résiliation par l'assureur & l'assuré**

Le code des assurances, prévoit les situations suivantes pour mettre fin à une police d'assurance

#### **Résiliation d'assurance automobile par les 2 parties**

- Résiliation à l'échéance anniversaire du contrat automobile
- Résiliation en cas de cession de véhicule ou de vente

#### **Résiliation d'assurance automobile par l'assuré**

- Résiliation pour diminution de risque automobile en cas de réduction de prime par l'assureur
- Résiliation suite à la résiliation par l'assureur d'une de vos contrats.
- Résiliation suite à l'augmentation de prime d'assurance ou modification tarifaire
- Résiliation en cas de refus de toute modification apporté par l'assureur.

#### **Résiliation d'assurance automobile par l'assuré**

- Résiliation en cas de non paiement de prime (défaut de paiement)
- Résiliation d'assurance automobile suite à l'aggravation de risque
- Résiliation d'assurance auto suite à une omission de déclaration ou déclarations inexactes

#### **Autres situations de résiliation**

- Résiliation par l'assureur ou l'héritier de l'assuré
- Résiliation en cas de perte totale du véhicule assuré.
- Résiliation systématique au bout de 6 mois suite à une cession.
- Résiliation en cas de retrait de l'agrément à votre assureur
- Résiliation d'assurance automobile suite à la réquisition de votre voiture.

Les solutions Autoresilie.fr d'assurance pour résilier concernent les produits suivant :

- Assurance automobile
- Assurance 2 roue : Moto, scooter, cyclo & quad.
- Assurance habitation
- Assurance RC décennale
- Assurance voiturette sans permis
- Assurance Camping car.

PS : d'autres circonstances & situations peuvent être prévues dans les conditions contractuelles.

**[Je souhaite faire un devis](#)**